

06-43

Pour diffusion immédiate  
Le 27 avril 2006

## LE GOUVERNEMENT MCGUINTY DEMANDE AUX CITOYENS DE L'ONTARIO DE RENDRE HOMMAGE AUX TRAVAILLEURS MORTS

*28 avril – Jour de deuil*

TORONTO – Nous demandons aux Ontariens et Ontariennes de prendre quelques instants, demain, pour penser à l'impact que les décès, lésions et maladies causés au travail ont sur nos collectivités, nos collègues, nos amis et notre famille, a déclaré le ministre du Travail, Steve Peters.

« La santé et la sécurité au travail sont l'affaire de tous, a affirmé M. Peters. Si chacun décide, aujourd'hui, d'accorder la priorité à la sécurité, il y aura bien moins de tragédies au travail à l'avenir. »

Aujourd'hui, M. Peters remettra des rubans du Jour de deuil de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail à ses collègues de l'Assemblée législative et leur demandera, dans une déclaration, de mettre tout en œuvre pour placer la santé et la sécurité au travail à leur ordre du jour. M. Peters participera également à un moment de silence en commémoration de cette journée importante.

Le 28 avril est un Jour de deuil national, une journée consacrée au souvenir de ceux et celles qui ont péri, qui ont subi une lésion ou qui ont contracté une maladie dans l'exécution de leurs fonctions. Proclamé en 1984 par le Congrès du travail du Canada, le Jour de deuil est reconnu dans l'ensemble du pays et à l'étranger dans environ 80 pays.

« Il est possible de prévenir les blessures au travail, a affirmé M. Peters. Nous devons nous engager à faire tout notre possible pour améliorer la santé et la sécurité des lieux de travail, afin que nos proches puissent rentrer du travail sains et saufs. »

-30-

Renseignements :  
Susan McConnell  
Bureau du ministre  
416 326-7710

Belinda Sutton  
Ministère du Travail  
416 326-7405

*Available in English*

[www.labour.gov.on.ca](http://www.labour.gov.on.ca)